

VENDREDI 21 JUIN 2024

COURSES			CONCOURS		
HORAIRES	EPREUVES	CATEGORIES	HORAIRES	EPREUVES	CATEGORIES
16H00	100m Haies	U18F	15H45	DISQUE	U18F-U20F-SD
16H10	100m Haies	U20F&SD	15H45	PERCHE	U18G -U20G-SH
16H20	110m Haies	U18G	15H45	LONG	U18F-U20F- SD
16H30	110m Haies	U20G&SH	17H15	DISQUE	U18G
16H40	100m	U18F	17H15	LONG	U18G
16H50	100m	U20F&SD	18H00	HAUT	U18F-U20F-SD
17H00	100m	U18G	18H45	MARTEAU	U20G-SH-U20F-SD
17H10	100m	U20G&SH	18H45	LONG	U20G-SH
17H25	400m	U18F	<p>Montées de barre  Hauteur : Filles 1.35m-1.40-1.45m – 1.48-----  U18G : 1.60m U20 1.70- SH 1.75m -1.73</p> <p>Perche : Filles : 2.40m-2.50-----2.90-2.95-----  Garçons : U18: 2.70 U20: 3.20 - SH : 3.60  10-10-----4.60---5-5</p> <p>Planche d'appel  U18F- 09m U20F/SD /U18G : 11m  U20G/SH : 13m</p>		
17H35	400m	U18G			
17H45	400m	U20F&SD			
17H55	400m	U20G -SH			
18H10	2000m Steeple	U18F			
18H25	3000m Steeple	U20F			
18H40	1500m	U18F			
18H55	1500m	U18G			
19H10	1500m	U20F-SD			
19H25	1500m	U20G-SH			
19H40	4x100m	H/D			

SAMEDI 22 JUIN 2024 [MATIN]

COURSES			CONCOURS		
HORAIRES	EPREUVES	CATEGORIES	HORAIRES	EPREUVES	CATEGORIES
09H00	5000m marche	U18F	09H00	JAVELOT	U18F-U20F-SD
09H45	200m	U18F	09H00	POIDS	U20G-SH
10H00	200m	U18G			
10H15	200m	U20F&SD			
10H30	200m	U20G&SH	10H30	POIDS	U18F-U20F-SD
10H45	800m	U18 F			
11H00	800m	U18G			
11H15	800m	U20F&SD	11H45	JAVELOT	U20G-SH
11H30	800m	U20G&SH			
11H45	4x100m	U20F-U20G			

SAMEDI 22 JUIN 2024 [APRES- MIDI]

COURSES			CONCOURS		
HORAIRES	EPREUVES	CATEGORIES	HORAIRES	EPREUVES	CATEGORIES
16H00	400m H	U18FU20F&SD	15H30	T.SAUT	U18G
16H10	400m H	U18G	15H30	MARTEAU	U18F-U18G
16H 20	400m H	U20G&SH	15H30	PERCHE	U18F-U20F-SD
16H35	2000mSt	U18G	16H45	T.SAUT	U18F-U20F-SD
16H50	3000mSt	U20G	16H45	DISQUE	U20G-SH
17H10	3000m	U18F			
17H25	3000m	U18G			
17H40	5000m	U20F-U20G			
17H50	M. Relais	U18F-U18G			
18H00	4X400m	U20F-U20G			
18H10	10 000 m Mar	U20F/U18G/U20G			

Participation U18 : (RT 13 WA) Un athlète de moins de 18 ans ne pourra concourir que dans un maximum de trois (3) épreuves sur piste (y compris les relais) dont Seulement deux peuvent être supérieures à 200 m (qu'il s'agisse d'une épreuve individuelle ou d'une section de relais)

# Règlement Technique

## Article 1 : Organisation

La Ligue d'Athlétisme de la wilaya de Bejaia organise sous l'égide de la Fédération Algérienne d'Athlétisme la compétition intitulée : « **Championnat régional U18 & U20 (F & G)** ».

## Article 2 : Participation et catégorie d'âge

La compétition est ouverte aux athlètes des clubs affiliés aux ligues de la région Centre-Est au titre de la saison sportive 2023/2024.

Catégories	Années de Naissance	
	Filles	Garçons
U18	2007-2008	2007-2008
U20	2005-2006	2005-2006

## Article 03 : Les épreuves retenues

EPREUVES	
100m - 200m - 400m - 100mH-110mH - 400mH –Les relais :U18 : <b>Medley ou (4x100-4x400m)</b> - U20 : 4x100x400m	
800m	
1500m -2000m Steeple U18F&G -3000m Steeple U20F&G	
3000m U18F U18G U20F -5000m U20G	
5.000m Marche U18F -10.000m Marche U18G U20F U20G	
Les Concours	Longueur - Triple Saut
	Lancers
	Hauteur - Perche

**Article 4** : Le Championnat régional U18 & U20 est organisé sur trois (03) demi-journées.

## Article 5 : Minima de participation

Le comité d'organisation se réserve le droit d'annuler un ou un ensemble d'épreuves si le nombre de participants est inférieur à trois (03) athlètes ou si les conditions atmosphériques l'exigent.

**Article 6** : Le port de la tenue du club est obligatoire

## Article 7 : Licence

La présentation de la licence de la saison en cours est obligatoire. En cas d'oubli de la licence, un athlète peut participer à la compétition en formulant une déclaration et en s'acquittant d'une somme de **mille (1000,00)** dinars non remboursables.

## Article 8 : Limitation des épreuves

Un athlète de moins de 18 ans ne pourra concourir que dans un maximum de trois (3) épreuves sur piste (y compris les relais) dont seulement deux peuvent être supérieures à 200 m (qu'il s'agisse d'une épreuve Individuelle ou d'une section de relais)

## Article 9 : Tenue aux couleurs du Clubs

Le port de la tenue du club est obligatoire pour tous les athlètes. Une publicité peut y être insérée conformément aux règles de l'IAAF.

## Article 10 : Planche d'appel au Triple Saut :

<b>U18 F</b>	9 m	<b>U18 G-U20F-SD</b>	11m	Choix définitif
<b>U20G-SH</b>		13 m		

## Article 11 : Courses de relais (RT 24.11 WA)

La composition d'une équipe et l'ordre des coureurs pour une course de relais doivent être officiellement communiqués au plus tard à l'heure d'appel publié (c.-à-d. l'heure à laquelle tous les athlètes doivent être présents dans la Chambre d'appel) pour la série en question à chaque tour de la compétition. L'équipe devra concourir dans l'ordre déclaré. Le non-respect de cette Règle par une équipe entraînera sa disqualification.

## Article 12 : Engagements simultanés (RT 4.3 WA)

Si un athlète est engagé à la fois dans une Épreuve sur piste et dans un Concours, ou dans plusieurs Concours se déroulant simultanément, le Juge-arbitre compétent pourra autoriser cet athlète, pour un tour d'essais à la fois, ou pour chaque essai au Saut en hauteur et au Saut à la perche, à réaliser son essai dans un ordre différent de celui établi par la liste des départs. Toutefois, si par la suite un athlète ne se présente pas pour l'essai en question, **il sera considéré** comme y renonçant (-), dès que la période de temps autorisée pour l'essai sera écoulée.

*(Étant donné que cette possibilité n'existe que pour ce tour / essai particulier autorisé par le Juge-arbitre, si l'athlète ne se présente pas lors d'un tour / essai ultérieur, lorsque son ordre de passage sera à nouveau conforme à la liste des départs, il sera considéré comme échec (X) une fois que la période de temps autorisée pour l'essai se sera écoulée).*

**Note :** Dans les Concours, le Juge-arbitre n'autorisera pas un athlète à faire un essai dans un ordre différent dans **le tour final** mais il pourra l'autoriser dans un des tours précédents.

## Article 13 : Aide non autorisée (RT 6.3 WA)

**6.3.2** La possession ou l'utilisation dans la zone de compétition de caméscopes, radios, lecteurs CD, émetteurs radio, téléphones portables ou tout appareil similaire ;

**6.3.5** Les conseils ou autres formes d'aide apportés par un officiel de la compétition en dehors de son rôle spécifique dans la compétition au moment donné (par exemple, communiquer des conseils techniques, indiquer le point d'appel dans une épreuve de saut, excepté pour indiquer une faute dans les Sauts horizontaux, les écarts de temps ou de distance dans une course, etc.) ;

**6.3.6** Recevoir une aide physique de la part d'un autre athlète (autre que de l'aide pour se relever) qui permette de progresser dans la course.

## Article 14 : Chambre d'appel

Seuls les athlètes concernés ont accès à la chambre d'appel. Afin que la période d'attente soit la plus courte possible, il est important que les athlètes se présentent à la chambre d'appel aux horaires déterminés ci-après, sans engins ou autre objet interdit :

Epreuves	Entrée à la chambre d'appel	Entrée sur le lieu de compétition	Obs
<b>Sprint/haies</b>	20' avant le début de l'épreuve	10' avant le début de l'épreuve	Un aide-starter récupèrera les athlètes de la ch. d'appel.
<b>1/2 fond</b>	15' avant le début de l'épreuve	5' avant le début de l'épreuve	
<b>Perche</b>	40' avant le début de l'épreuve	30' avant le début de l'épreuve	Un juge désigné par le chef juge récupèrera les athlètes de la ch. d'appel.
<b>Autres</b>	30' avant le début de l'épreuve	20' avant le début de l'épreuve	

**Tout athlète ne s'y présentant pas à l'heure indiquée, peut se voir refuser la participation à la compétition.**